

Leudelange, le 25 avril 2025

AVIS DE CIRCULATION

Règlementation temporaire de la circulation routière à l'occasion d'une course cycliste le dimanche, le 4 mai 2025

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'à l'occasion d'une course cycliste aux abords de la rue CR179, rue de Cessange, rue Eich, rue de Roedgen, rue de la Gare, rue de la Vallée et rue de Merl la règlementation de la circulation se fera comme suit :

1. toute circulation à Leudelange se fera en sens unique à partir de 12.30 – 19.00 hrs dans la direction suivante :

- *CR179 (Zone Industrielle Grasbësch)*
- *Rue de Cessange*
- *Rue Eich*

2. *toute circulation au Schleiwenhaff se fera en sens unique à partir de 12.30 – 19.00 hrs dans la direction suivante :*

- *CR178 Rue de Roedgen*
- *rue de la Gare croisement rue de Roedgen et rue de la Vallée*
- *Rue de la Vallée*
- *Rue de Merl*

3. tout stationnement/parcage de véhicules est interdit, à Leudelange, sur toute la longueur, des deux côtés.,

- *Rue de Cessange*
- *Rue Eich*
- *Rue de la Vallée*
- *Rue de Merl*
- *CR178 Rue de Roedgen*

Nous vous prions de bien vouloir sortir vos véhicules de la zone du parcours de la course avant la manifestation sportive afin de garantir le bon déroulement de la course et de la sécurité des cyclistes.

4. la route est barrée à toute circulation excepté véhicules destinés au transport à Leudelange :

- Rue Léon Laval au niveau du bâtiment 26,

Cela aura également un impact sur les horaires de bus, avec des modifications voire des suppressions de certains arrêts. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de www.mobiliteit.lu

Veillez svp respecter les déviations indiquées.

Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Lou LINSTER, Bourgmestre

Vanessa BALDASSARRI ép. DEMOLING, Echevine

Nathalie ENTRINGER, Echevine

Plan de circulation

